PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)
L'accréditation de la section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation

N° RA17-0321A

Valable 5 ans à compter du 28 novembre 2017

Matériau présenté par :	INDETEX NV Rue du Mont Gallois, 58 7700 MOUSCRON BELGIQUE
Marque commerciale :	DEVIL
Description sommaire :	Tissu à base de fibres 100 % polyester FR ignifugées dans la masse en fabrication. Masse surfacique nominale : 125 g/m². Epaisseur nominale : 0,3 mm. Coloris : écru.
Nature de l'essai :	Essai au brûleur électrique Essais complémentaires pour matériaux fusibles
Classement :	**M1**

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée à priori.
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA17-0321 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 28 novembre 2017

Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu

Signature numérique de NICOLAS ROURE

Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS